

PROJETS D'APPB POUR LES 3 SITES EN MESURES COMPENSATOIRES DU PROJET LOREGAZ

CONSEIL DES SITES EN FORMATION DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

Préfecture (SGAC salle Danielle Casanova) et en visioconférence avec la DDT de la Haute-Corse et le Cen Corse- 21/03/2024

Durée accordée : 30 min. de présentation



Direction Régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Corse



Projet APPB - 3 SITES EN MESURES COMPENSATOIRES - PROJET LOREGAZ

DÉROULÉ DE LA PRÉSENTATION

- ✓ **Contexte mesures compensatoires Loregaz**
- ✓ **Enjeux** (partie commune aux 3 sites, pour tenir le temps de 20 minutes. Version longue disponible)
- ✓ **Actions de gestion** (également présentées en commun pour les 3 sites).
- ✓ **Avis en CSRPN**
- ✓ **Consultations obligatoires et celles des propriétaires**

- ✓ **Présentation des 3 sites en compensation en Conseil des sites**
 - Site de Vignola
 - Site de Loretto
 - Site de Suartello
 - Usages et impacts
 - Proposition APPB



Projet APPB - 3 SITES EN MESURES COMPENSATOIRES - PROJET LOREGAZ

CONTEXTE



Projet APPB - 3 SITES EN MESURES COMPENSATOIRES - PROJET LOREGAZ

RAPPEL DES 3 SITES EN GESTION



AVENANT 1
CONVENTION DE GESTION
17/06/2022



AVENANT 2
CONVENTION DE GESTION
22/11/2021



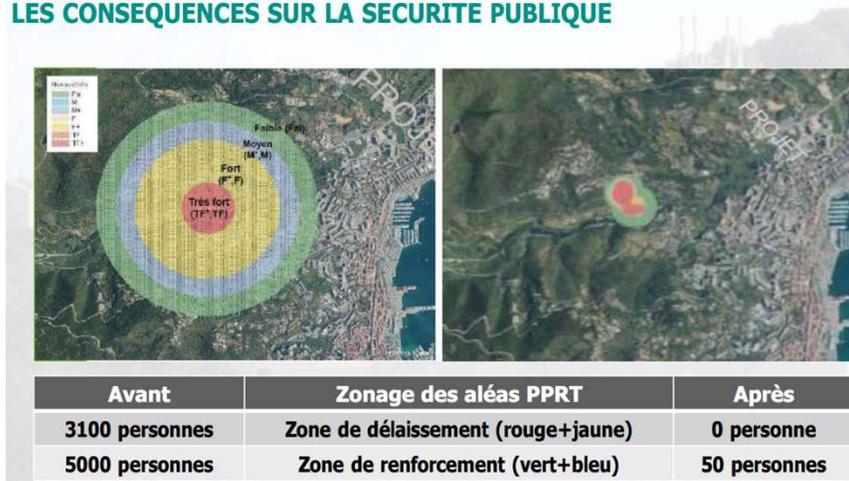
CONVENTION DE GESTION
09/11/2017

Projet APPB - 3 SITES EN MESURES COMPENSATOIRES - PROJET LOREGAZ

CONTEXTE

- ✓ Projet d'utilité publique (réaménagement de la station de stockage GPL d'Ajaccio – Loretto)
- ✓ Mise en œuvre de la séquence Éviter-Réduire-Compenser
- ✓ Accompagnement par le bureau d'études ENDEMYS
- ✓ Arrêté Préfectoral « **Dérogation destruction espèces protégées** » n°15-1293 du 24/10/2015
- ✓ CENC gestionnaire des 3 sites (20ha au total)
- ✓ Convention de gestion pour 20 ans (2017-2037)

LES CONSEQUENCES SUR LA SECURITE PUBLIQUE



Diminution du zonage de risque technologique (source ENGIE)



Vue aérienne du site de Loretto après travaux (source ENGIE)

Projet APPB - 3 SITES EN MESURES COMPENSATOIRES - PROJET LOREGAZ

CONTEXTE

- Arrêté n° 16-1883 du 07 octobre 2016 portant modification de l'arrêté n° 15-1293 du 24 octobre 2015 portant autorisation de destruction et de transplantation d'« espèces protégées » dans le cadre du projet de ré-aménagement de la station GPL du Loretto.

Article 3:

- Mesures d'accompagnement liées aux mesures compensatoires :
- dépôt d'un dossier auprès de la DREAL de Corse pour mettre en place un ou plusieurs arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) sur les zones de compensation (20 ha).

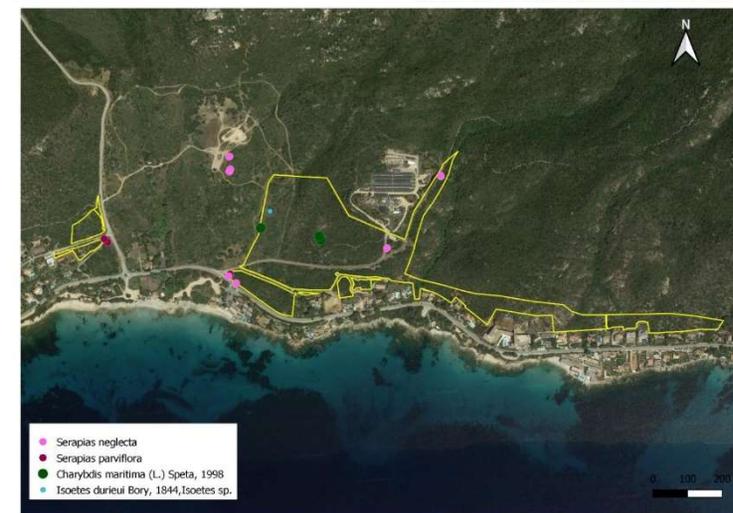
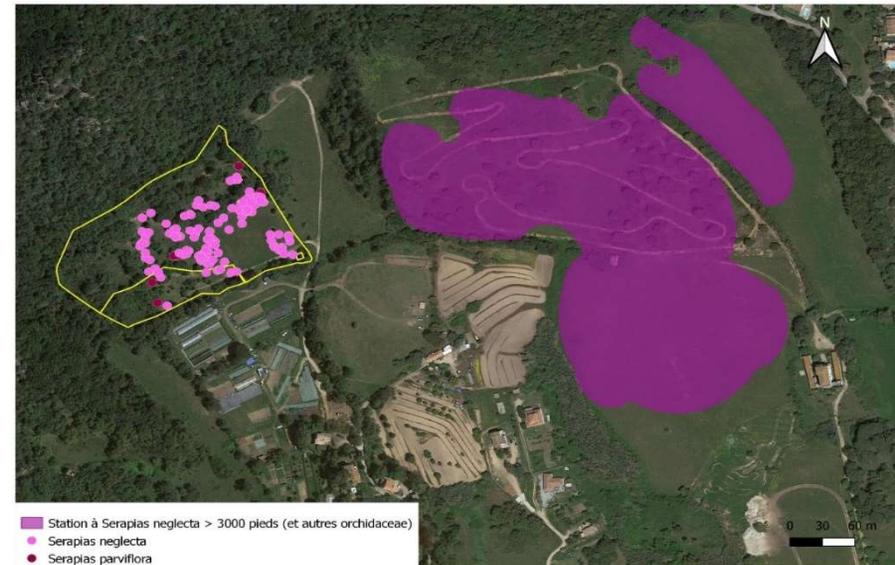


Commun aux 3 sites: ENJEUX FLORE

- Scille maritime (*Charybdis maritima*)
- Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*)
- Isoète de Durieu (*Isoetes duriei* Bory)
- **Sérapias méconnu (*Serapias neglecta*)**
- *Serapias parviflora*

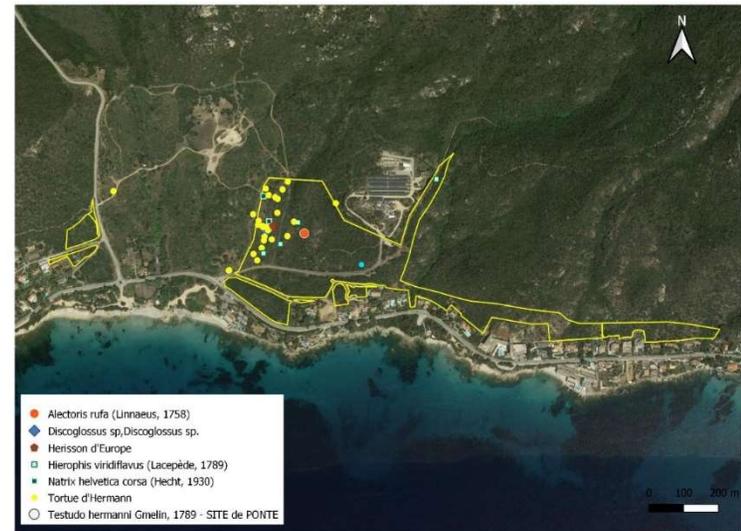
A noter également:

- Ophrys noir (*Ophrys incubacea bianca*)
- Orchis papillon (*Anacamptide papilionacée*)

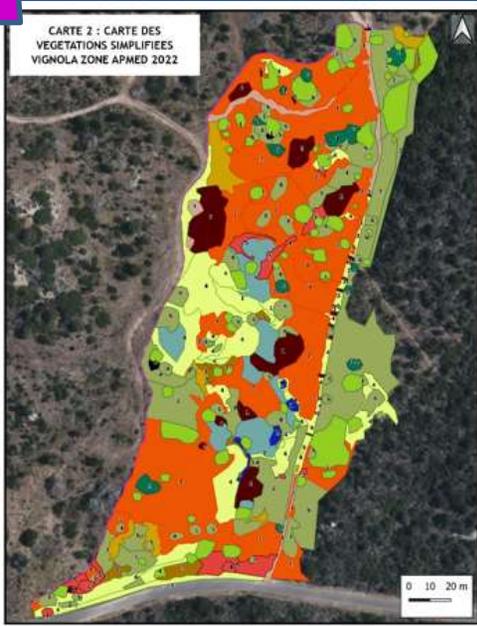


Commun aux 3 sites: ENJEUX FAUNE

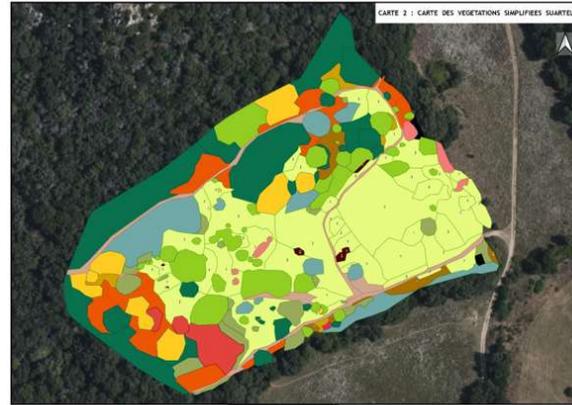
- Tortue d'Hermann
- Hémidactyle verruqueux (*Hemidactylus turcicus*)
- Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)
- Lézard sicilien (*Podarcis siculus*)
- Grenouille de berger (*Pelophylax bergeri*)
- Discoglossus sardus
- Rainette sarde (*Hyla sarda*)
- Porte-Queue de Corse (*Papilio hospiton*)
- Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)
- Fauvette pitchou
- Engoulevent d'Europe



Commun aux 3 sites: ENJEUX HABITATS

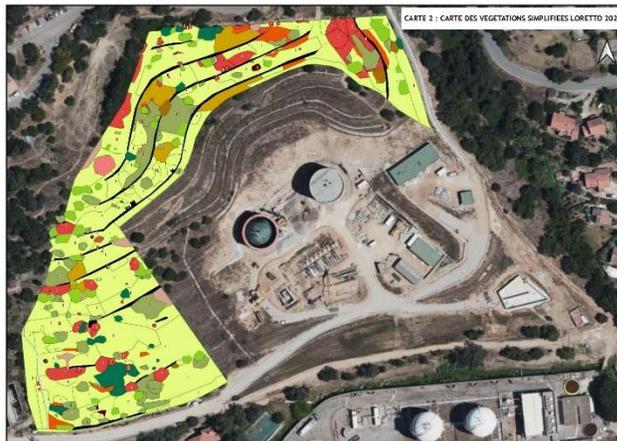


Mesures compensatoires LOREGAZ ENGIE
Site en gestion dit « VIGNOLA »
CARTE 2 : CARTE DES VEGETATIONS SIMPLIFIEES VIGNOLA ZONE APMED 2022
Date de réalisation: Décembre 2022



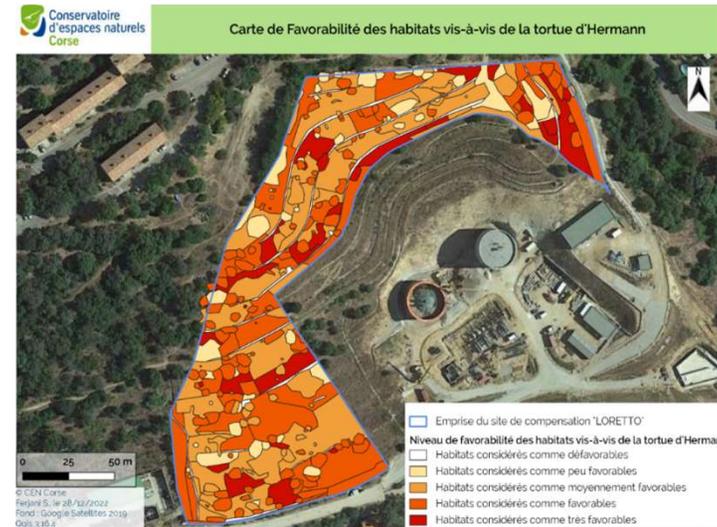
Mesures compensatoires LOREGAZ ENGIE
Site en gestion dit « SUARCELLO »
CARTE 1 : CARTE DES VEGETATIONS SIMPLIFIEES SUARCELLO 2022
Date de réalisation: août-octobre 2022

- Habitat en mosaïque
- Orchidées protégées
- Avifaune
- Nombreux micro-habitats reptiles
- Présence de micro-habitats amphibiens ou zones de transit.



Mesures compensatoires LOREGAZ ENGIE
Site en gestion dit « LORETTO »
CARTE 2 : CARTE DES VEGETATIONS SIMPLIFIEES LORETTO 2022
Date de réalisation: août-octobre 2022

- Autres:
- 1 Andain
 - 2 Arbre mort sur pied
 - 3 Bois mort
 - 4 GOULETTE
 - 5 RESTANQUE
 - 6 Sol nu
- Chêne vert / Olivier:
- 7 Quercus ilex
 - 8 Olea europaea
- Groupements à ornementales:
- 1 Acacia retinodes [1]
 - 2 Alanthus altissima [2]
 - 3 Element de maquis et Alanthe [3]
 - 4 Celtis australis [4]
 - 5 Element de maquis et Celtis australis [5]
 - 6 Pinus pinus [6]
 - 7 Robinia pseudoacacia [7]
- Éléments de maquis:
- 8 Cistace à Cistus monspelliensis
 - 9 Element de maquis
- Fruticées:
- 10 Roncier
- Pelouses en transition vers un maquis:
- 11 Pelouse en transition vers un maquis
- Pelouses:
- 12 Pelouse dégradée [1]
 - 13 Pelouse indéterminée [2]
 - 14 Pelouse méso-hygrophile [3]
 - 15 Pelouse nitrophile [4]
 - 16 Pelouse rudérale [5]
 - 17 Pelouse xérophile [6]



Emprise du site de compensation "LORETTO"

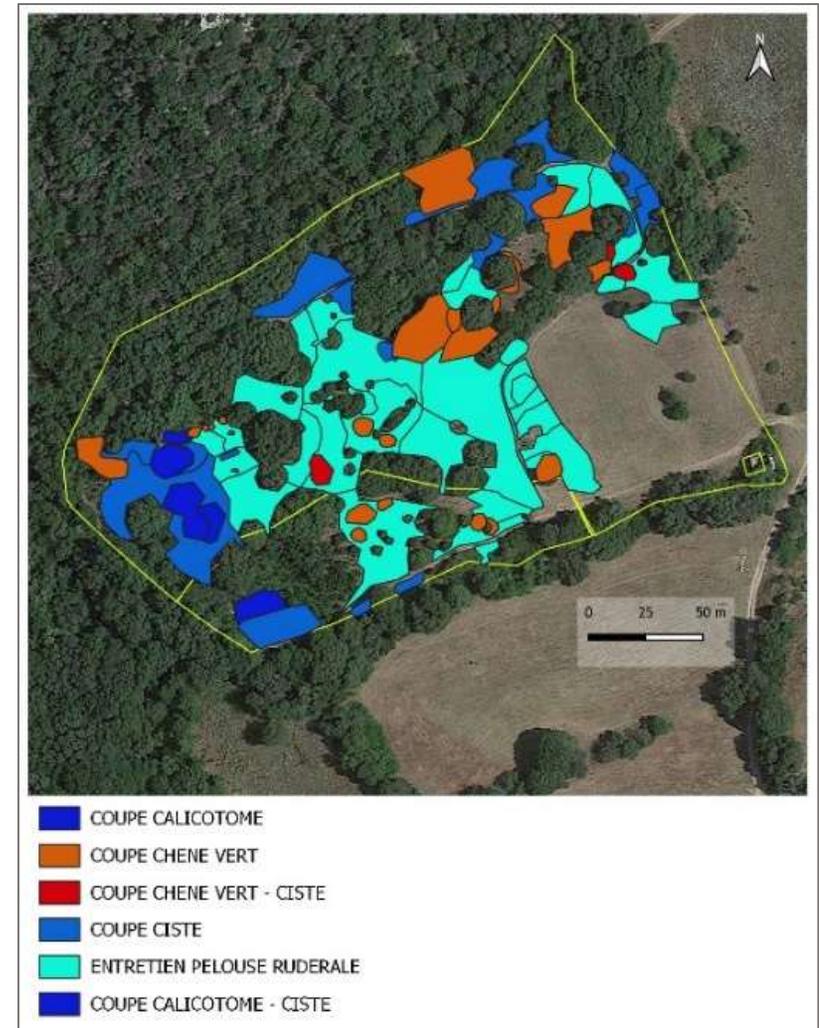
Niveau de favorabilité des habitats vis-à-vis de la tortue d'Hermann

- Habitats considérés comme défavorables
- Habitats considérés comme peu favorables
- Habitats considérés comme moyennement favorables
- Habitats considérés comme favorables
- Habitats considérés comme très favorables

© CEN Corse
Feuilles 5, le 28/12/2022
Fond: Google/Satellite 2019
Ogls 3 18.4

Commun aux 3 sites: Actions de gestion

- Conception et mise en œuvre des plans de coupe (maintien/rétablissement végétation en mosaïque)
- Suivi des espèces ciblées
- Suivi des micro-habitats, pose d'abris
- Maintient et amélioration de la fonctionnalité du milieu
- Actions de gestion sur les EVEC
- Mise en place d'indicateurs, évaluation des plus-values apportées par la gestion (ou pas).
- Veille
- Pose de panneaux et informations
- Gestion des aléas et contentieux
- Echanges avec les partenaires
- Propositions cadrages réglementaires (chasse, APPB)
(Listing non exhaustif)



Avis en CSRPN

- Présentation en CSRPN le 16 juin 2023
- Emission de l'avis CSRPN



Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement
de Corse

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL
DU PATRIMOINE NATUREL DE CORSE

Commission Terre du 16 juin 2023 – Compte Rendu

- **Loretto** : **Avis favorable** de la Commission sur le zonage proposé.

- **Suartello** : **Avis favorable, avec préconisation de revoir le zonage**, d'étudier les possibilités d'extension aux parcelles à proximité de celles conventionnées avec Engie (prairies à orchidées).

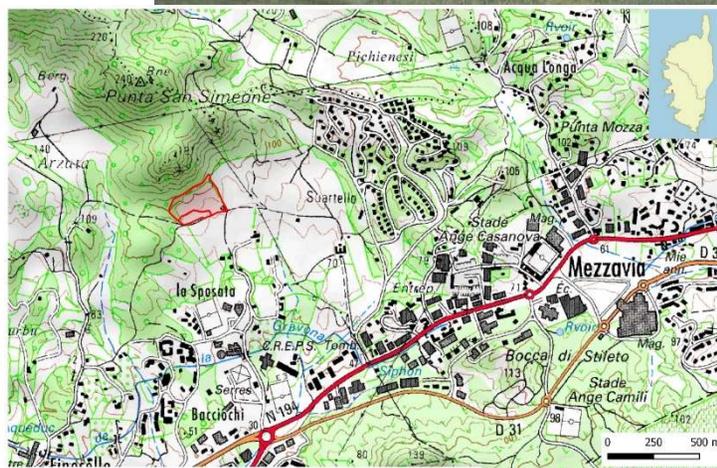
- **Vignola** : **Avis favorable avec préconisation** d'une proposition d'élargissement de la zone jusqu'au Scudo pour avoir plus de cohérence, notamment pour le domaine vital de la Tortue d'Hermann.

PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



PROPRIÉTÉ DE LA VILLE D'AJACCIO

2,5 Ha



Localisation des emprises objet de la Convention de Gestion Conservatoire entre la Mairie d' Ajaccio, le CEN Corse et ENGIE:

SECTEUR de STILETTO

Emprise conventionnée

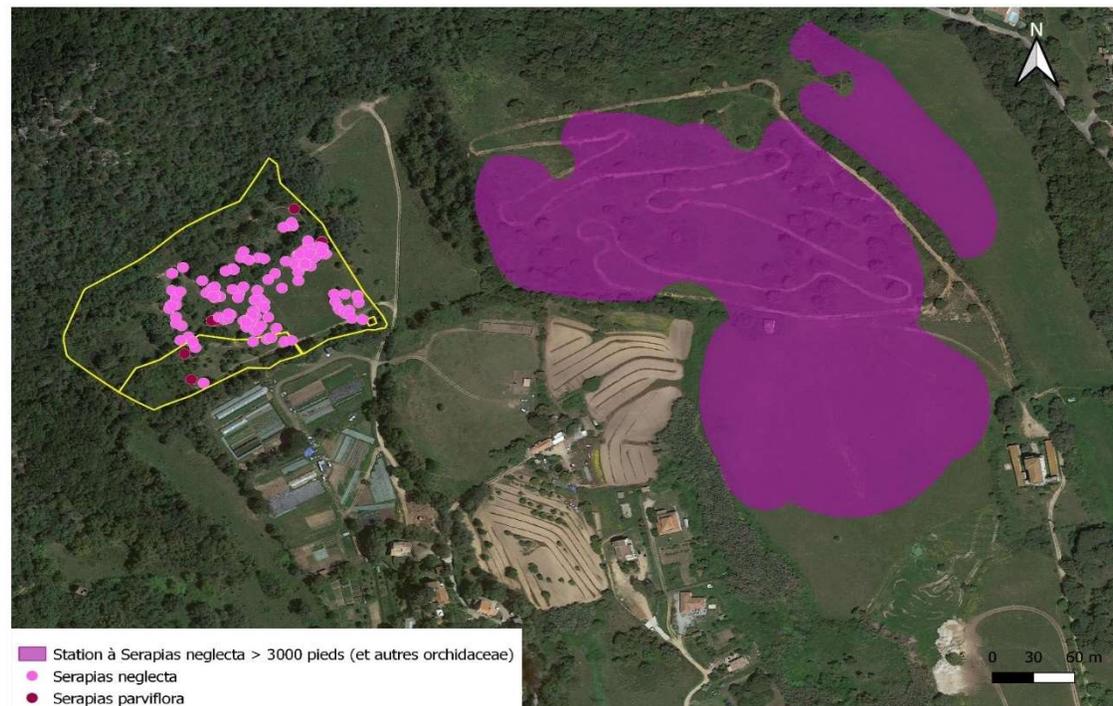
CODE-SITE	Propriété	AREA (ha)	AREA (m ²)
SUARTELLO	Propriété de la commune d' Ajaccio	2	24870

PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



ENJEUX HABITATS & ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

- Sérapias méconnu (*Serapias neglecta*) jusqu'à 459 pieds observés
Proximité pelouses à orchidées, station *Serapias neglecta* (plus de 3000 pieds fleuris signalés en 2017)
- Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*) 8 pieds observés



PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



ENJEUX HABITATS & ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Les reptiles

- Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*)

Population reproductrice

Important site de ponte (30 puits localisés en 2019)



Tortue d'Hermann émergente (CENC)



Localisation SITES DE PONTE TORTUE D'HERMANN - 08 aout 2019

Site conventionné de SUARTELLO

- Emprise conventionnée Ville d'Ajaccio - Cen Corse
- Localisation et nombre de puits observés (sites de pontes tortue d'Hermann prédatés).

Réalisation: CEN Corse
Fonds: GoogleSatellite 2018 - Copr. 2.10.17

PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



INTÉRÊT DU SITE POUR LES ESPÈCES

Mosaïque d'habitats favorable à la présence de ces espèces

- ❑ Proximité directe du centre-ville d'Ajaccio
- ❑ Forte pression d'urbanisation
- Habitat et tranquillité pour les espèces communes & protégées
- **Bon état de conservation**
- **Toute modification significative de ces milieux = facteur défavorable au maintien des conditions d'accueil des espèces**



Vue la ville d'Ajaccio du site de Vignola (CENC)

PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



UTILISATION ANTHROPIQUE DU SITE

- Proximité directe du centre-ville d'Ajaccio
- Très fréquenté (footing, promenade, vélo, motocross, chasse...)
- Parcelles voisines agricoles (CAPA)
- Activités de chasse
- Pollutions diverses, avérées et possibles (dépôts de déchets verts sur les stations à orchidées, abris et déchets d'activité de chasse...)
- Dégradations type une piste et passage de motos et voiture sur l'emprise



Différents impacts sur le site de Suartello (CENC)

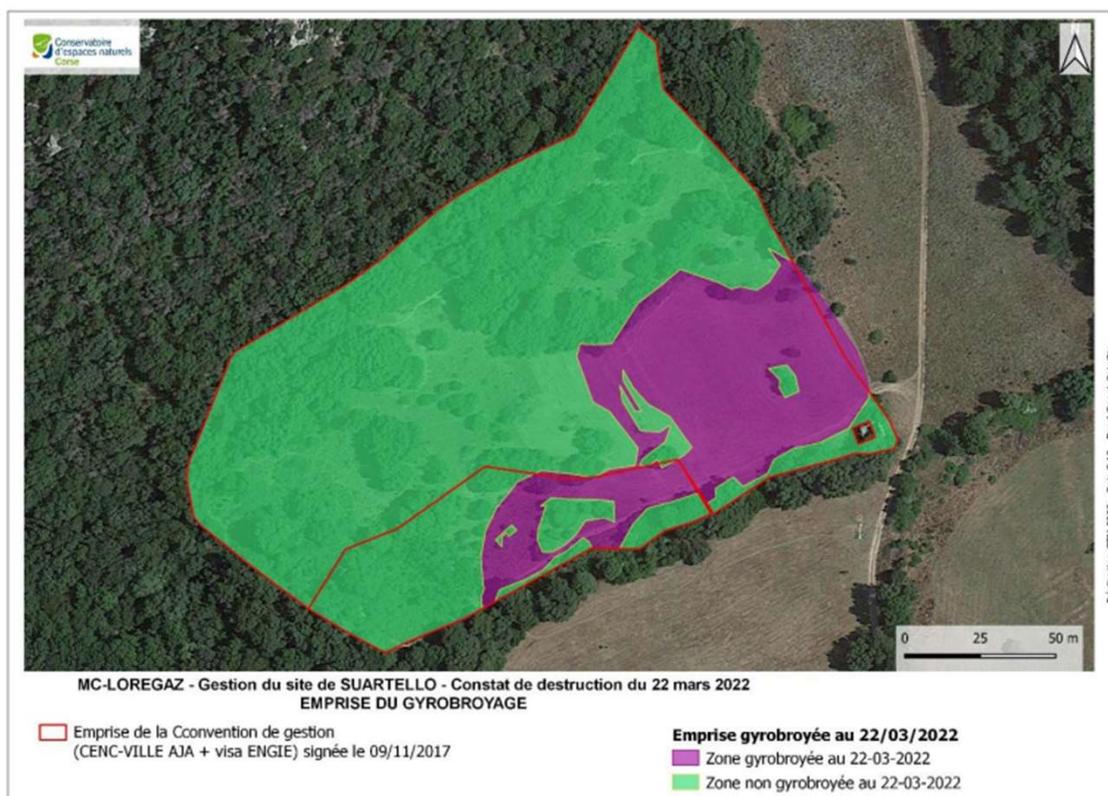
PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



DÉGRADATIONS SUR LE SITE

- Gyrobroyage non encadré en 2022

La surface brute impactée est de **5 823 m²** soit **30%** de la surface totale de la parcelle.



PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



PROJET D'APPB

- ✓ Inclusion réseau aires protégées, reconnu et consulté par les gestionnaires
- ✓ Prolongation et maintien protection à long terme
- ✓ Préservation habitats naturels, flore, tranquillité faune
- ✓ Sensibilisation des publics (signalisation & information)



Propositions d'interdictions

- Circulation et stationnement des véhicules à moteur,
- Divagation animale, y compris canine,
- Réalisation d'aménagements,
- Modification du régime hydrique et fonctionnement hydrologique,
- Modification des milieux par extraction ou dépôt de matériaux,
- Arrachage ou mutilation des formations végétales naturelles,
- Introduction et dispersion d'espèces exotiques ou envahissantes,
- Épandage de produits chimiques, pollution du site,
- Abandon ou dépôt de débris,
- Pratique du bivouac ou camping sauvage,
- Utilisation du feu,
- Manifestations sportives et rassemblements de masse,



La proposition de réglementation de la chasse au sein des APPB n'a été pas retenue par le CSRPN.

PRÉSENTATION DU SITE DE SUARTELLO



Périmètre APPB proposé



Avis CSRPN: Avis favorable, avec préconisation de revoir le zonage, d'étudier les possibilités d'extension aux parcelles à proximité de celles conventionnées avec Engie (prairies à orchidées).

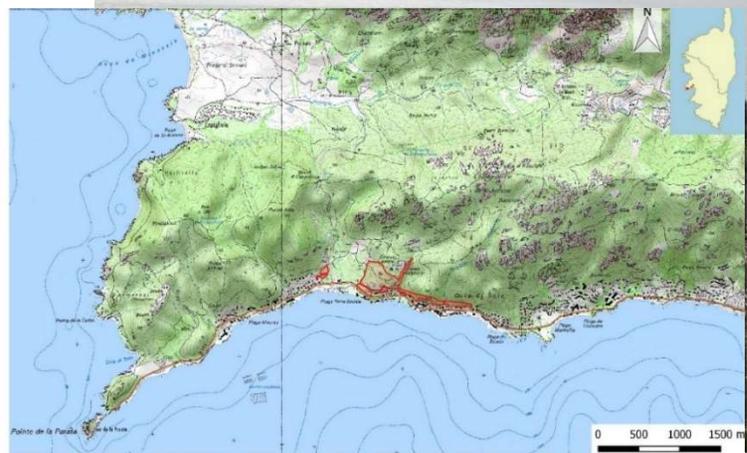
PRÉSENTATION DU SITE DE VIGNOLA + APMED



PROPRIÉTÉ DE LA VILLE D'AJACCIO

18 Ha

Emprise modifiée
Avenant n°2



Localisation des emprises objet de la Convention de Gestion Conservatoire entre la Mairie d' Ajaccio, le CEN Corse et ENGIE:

SECTEUR de VIGNOLA

Emprise conventionnée

CODE-SITE	Propriété	AREA (ha)	AREA (m ²)
VIGNOLA	Propriété de la commune d' Ajaccio	18	177815



Crédit photographique: CEN Corse, mars 2020



ENJEUX HABITATS & ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Les reptiles

- Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*)

Population reproductrice

Forte densité

Destruction individus et habitat (démaquisage sauvage 2018)



Testudo hermanni
(CENC)



INTÉRÊT DU SITE POUR LES ESPÈCES

Mosaïque d'habitats favorable à la présence de ces espèces

- Proximité directe du centre-ville d'Ajaccio
- Forte pression d'urbanisation
- Habitat et tranquillité pour les espèces communes & protégées
- **Mauvais état de conservation, en résilience**
- **Toute nouvelle modification significative de ces milieux = facteur défavorable au maintien des conditions d'accueil des espèces**



Zone APMED dégradée, en cours de résilience (CENC)

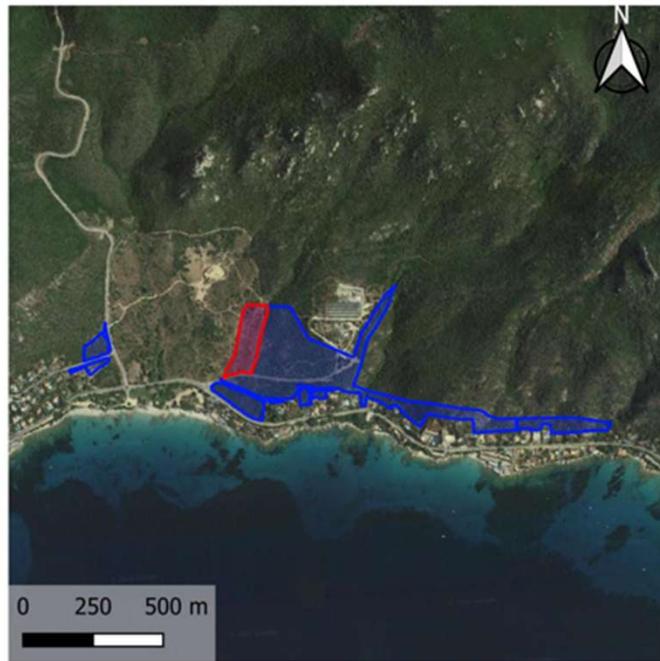
PRÉSENTATION DU SITE DE VIGNOLA + APMED



DÉGRADATIONS SUR LE SITE

Zone APMED

- Démaquisage illégal par locataire bail agricole voisin, constat CENC juin 2018 (1,8 ha)
- ✓ Écosystème en résilience (population TH, végétation)
- ✓ Potentiel de rétablissement (conforte mesures de gestion mises en œuvre)



- Emprise du site de Vignola
- Emprise du site de Vignola - APMED



Figure 5: traces laissées par de l'engin lourd (clicé du 02 juillet 2018)





PROJET D'APPB

- ✓ Inclusion réseau aires protégées, reconnu et consulté par les gestionnaires
- ✓ Prolongation et maintien protection à long terme
- ✓ Préservation habitats naturels, flore, tranquillité faune
- ✓ Sensibilisation des publics (signalisation & information)



Propositions d'interdictions

- Circulation et stationnement des véhicules à moteur,
- Divagation animale, y compris canine,
- Réalisation d'aménagements,
- Modification du régime hydrique et fonctionnement hydrologique,
- Modification des milieux par extraction ou dépôt de matériaux,
- Arrachage ou mutilation des formations végétales naturelles,
- Introduction et dispersion d'espèces exotiques ou envahissantes,
- Épandage de produits chimiques, pollution du site,
- Abandon ou dépôt de débris,
- Pratique du bivouac ou camping sauvage,
- Utilisation du feu,
- Manifestations sportives et rassemblements de masse,

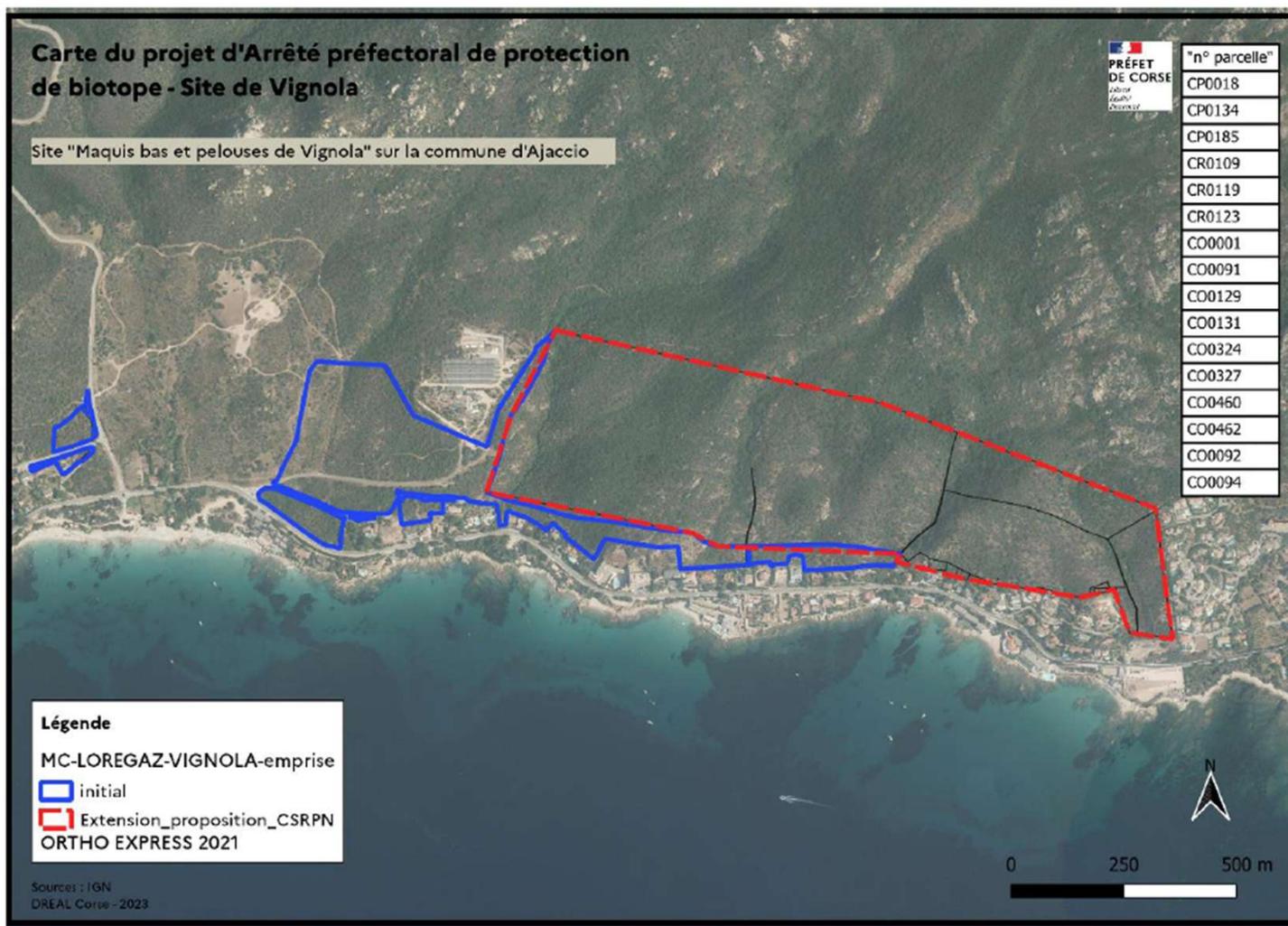


La proposition de réglementation de la chasse au sein des APPB n'a été pas retenue par le CSRPN.

PRÉSENTATION DU SITE DE VIGNOLA + APMED



Périmètre proposé, extension incluse



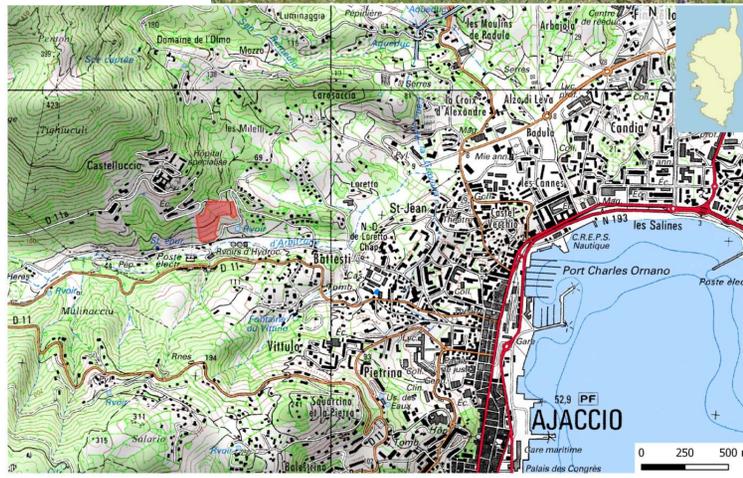
PRÉSENTATION DU SITE DE LORETTO



PROPRIÉTÉ D'ENGIE



1,9 ha
Emprise actualisée
AVENANT n°1



Localisation des emprises objet de la Convention de Gestion Conservatoire entre ENGIE et le CEN CORSE:

Emprise conventionnée

SECTEUR du LORETTO

CODE-SITE	Propriété	AREA (ha)	AREA (m ²)
LORETTO	Propriété d'ENGIE	3	28771

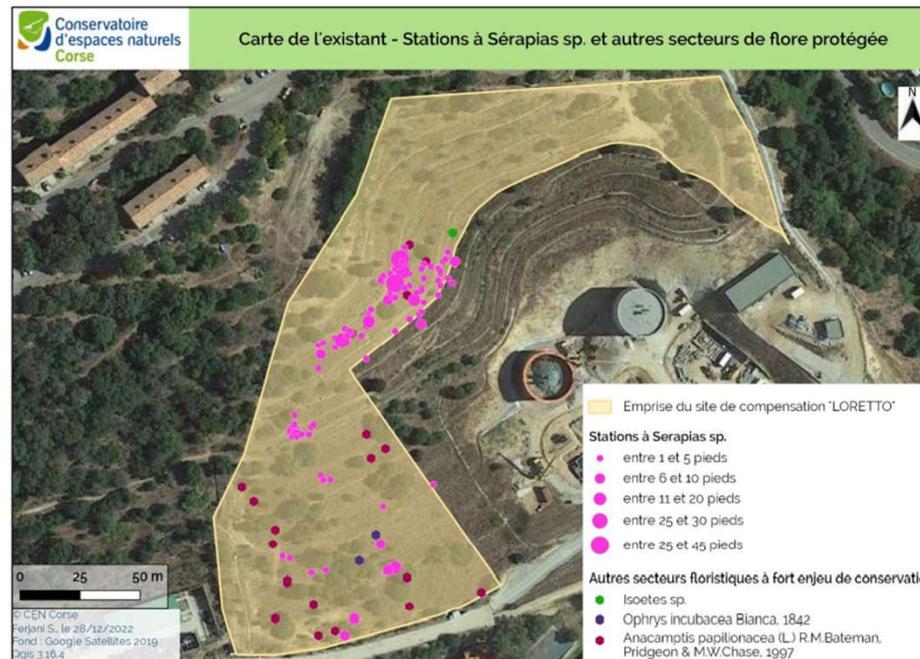
Crédit photographique: CEN Corse, mars 2021

PRÉSENTATION DU SITE DE LORETTO



ENJEUX HABITATS & ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

- Scille maritime (*Charybdis maritima*) localisée avant travaux
- Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*) 17 pieds observés avant travaux
- Isoète de Durieu (*Isoetes duriei* Bory) 1 localité observée après travaux
- **Sérapias méconnu (*Serapias neglecta*)** 150 pieds observés après travaux
- *Serapias parviflora* (8 pieds contactés en 2023)



PRÉSENTATION DU SITE DE LORETTO



ENJEUX HABITATS & ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Les reptiles

▪ Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*)

Population reproductrice (présence des deux sexes et de juvéniles)

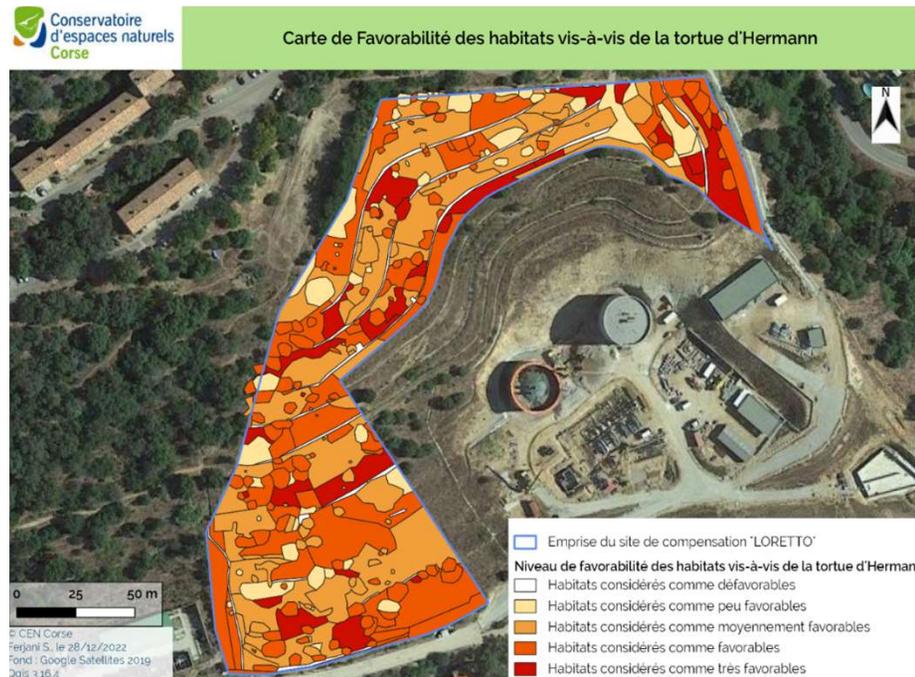
Densité de population assez forte

Occupation de l'ensemble du site

Nombreux habitats favorables à très favorables



Testudo hermanni
(CENC)



PRÉSENTATION DU SITE DE LORETTO



SPÉCIFICITÉS DU SITE

- Parcelle mitoyenne au site industriel de Loretto
- Remaniement quasi-total (besoins du chantier sur l'emprise industrielle)
- Opérations de translocation vis-à-vis de la tortue d'Hermann (ENDEMYS, 2016)
- Opérations de transplantations sur *Sérapias neglecta* et *S. parviflora* (ENDEMYS 2016)



Site du Loretto après les travaux de confortement des restanques en 2017 (source ENGIE)



Site du Loretto après les travaux de confortement des restanques en 2018 (source ENGIE)

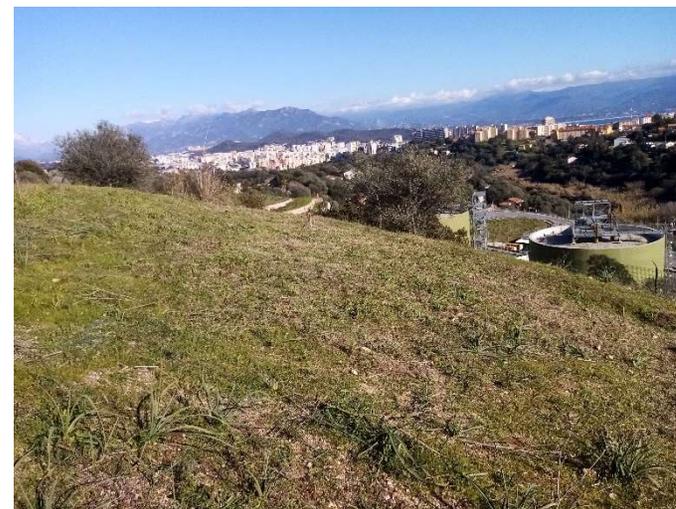
PRÉSENTATION DU SITE DE LORETTO



INTÉRÊT DU SITE POUR LES ESPÈCES

Mosaïque d'habitats favorable à la présence de ces espèces

- ❑ Proximité directe du centre-ville d'Ajaccio
- ❑ Forte pression d'urbanisation
- Habitat et tranquillité pour les espèces communes & protégées
- **Bon état de conservation**
- **Toute modification significative de ces milieux = facteur défavorable au maintien des conditions d'accueil des espèces**



Vue sur le centre ville d'Ajaccio du site de Loretto (CENC)

PRÉSENTATION DU SITE DE LORETTO



PROJET D'APPB

- ✓ Inclusion réseau aires protégées, reconnu et consulté par les gestionnaires
- ✓ Prolongation et maintien protection à long terme
- ✓ Préservation habitats naturels, flore, tranquillité faune
- ✓ Sensibilisation des publics (signalisation & information)



Propositions d'interdictions

- Circulation et stationnement des véhicules à moteur,
- Divagation animale, y compris canine,
- Réalisation d'aménagements,
- Modification du régime hydrique et fonctionnement hydrologique,
- Modification des milieux par extraction ou dépôt de matériaux,
- Arrachage ou mutilation des formations végétales naturelles,
- Introduction et dispersion d'espèces exotiques ou envahissantes,
- Épandage de produits chimiques, pollution du site,
- Abandon ou dépôt de détritrus,
- Pratique du bivouac ou camping sauvage,
- Utilisation du feu,
- Manifestations sportives et rassemblements de masse,



PRÉSENTATION DU SITE DE LORETTO



Périmètre APPB proposé



CSRPN: Avis favorable de la Commission sur le zonage proposé.

Projet APPB - 3 SITES EN MESURES COMPENSATOIRES - PROJET LOREGAZ

RAPPEL DES 3 SITES APPB



AVENANT 1
CONVENTION DE GESTION
17/06/2022

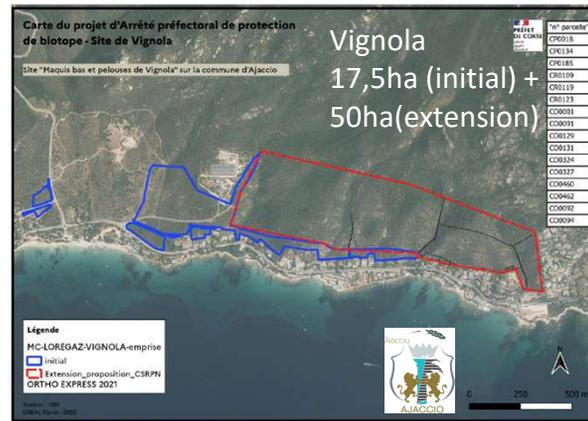


Figure 6 : Périmètre du site après consultation et avis du CSRPN 16.06.23

AVENANT 2
CONVENTION DE GESTION
22/11/2021



CONVENTION DE GESTION
09/11/2017